Document d'informations clés ('KID')

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : Belfius Financing Company (LU) Tarnos Autocall 12/2031
ISIN code du produit : XS3550465754
Nom de l'initiateur du PRIIP : Belfius Banque SA
Contacter l'initiateur du PRIIP : https://www.belfius.be/retail/fr/contact/index.aspx- appelez le 00 32 (0)2 222 11 11 pour de plus amples infos**.**
Autorité compétente : Financial Services and Markets Authority (FSMA) est chargée du contrôle de Belfius Banque en ce qui concerne ce KID.
Date de production du document d'informations clés : 15-10-2026

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre

En quoi consiste ce produit ?

Type : Titre de créance avec droit au remboursement du capital investi.

Durée : 5 ans (période de détention recommandée)

Objectifs : L'objectif de ce produit est d'atteindre un rendement basé sur la différence entre le CMS 30 ans EUR et le CMS 2 ans EUR.

Sous-jacent :
Le taux d'intérêt CMS (Constant Maturity Swap ou swap de maturité constante) est un taux d'intérêt de référence utilisé par les marchés financiers pour l'échange d'un taux fixe contre un taux variable (swaps de taux) pour une certaine durée, en l'occurrence 2 et 30 ans en EUR. Le niveau des deux taux CMS est déterminé 10 jours ouvrables bancaires avant la date de paiement du coupon.
Vous pouvez suivre l'évolution de ces taux d'intérêt sur belfius.be, dans la publication hebdomadaire Weekly: https://www.belfius.be/retail/fr/produits/epargner-investir/informations-publications/index.aspx.
L'investisseur est exposé au sous-jacent, dans le sens où son rendement dépend de l'évolution du sous-jacent. La nature de cette exposition est indirecte, étant donné que l'investisseur n'investit pas directement dans le sous-jacent.

Remboursement :
Ce produit vous donne droit à l'échéance finale de 100% de votre capital investi initialement. En cas de faillite ou de restructuration de l'émetteur (Belfius Financing Company) et/ou du garant (Belfius Banque), imposée par l'autorité de résolution afin d'éviter une faillite, vous courez le risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de perdre partiellement ou totalement le montant investi. Le droit au remboursement de 100% du capital investi n'est pas applicable en cas de désinvestissement avant la date d'échéance finale.

Comment le coupon annuel est-il calculé ?
Les 3 premières années, vous avez droit à un coupon brut fixe annuel de 4,65% (avant perception du précompte mobilier).
De la 4e à la 5e année incluse, vous avez droit à un coupon brut variable annuel qui correspond à 2 fois la différence positive entre le taux CMS en EUR à 30 ans et le taux CMS en EUR à 2 ans avec un minimum de 0,00% sur base annuelle.
Le niveau des deux taux CMS est fixé à la date d'observation annuelle (10 jours bancaires ouvrables avant la date de paiement du coupon).

Remboursement anticipé :
Si à une date de paiement du coupon annuelle, la somme de tous les coupons bruts payés pendant la durée du produit est égale ou supérieure à 14,45% (le 'Target'), vous recevrez à cette date le dernier coupon variable et 100% du capital investi et aucun autre coupon ne sera payé.

Dates et données importantes :
Ce produit est émis par Belfius Financing Company S.A. le 08-12-2026.
La valeur nominale s'élève à 1 000 EUR.
La période de souscription s'étend du 30-10-2026 au 30-11-2026 (inclus).
Les coupons sont systématiquement payables chaque année le 08-12 ou le jour ouvrable bancaire suivant, du 08-12-2027 (inclus) au 08-12-2031 (inclus).
Ce produit arrive à son échéance finale le 08-12-2031.
Ce produit n'est pas coté en Bourse.

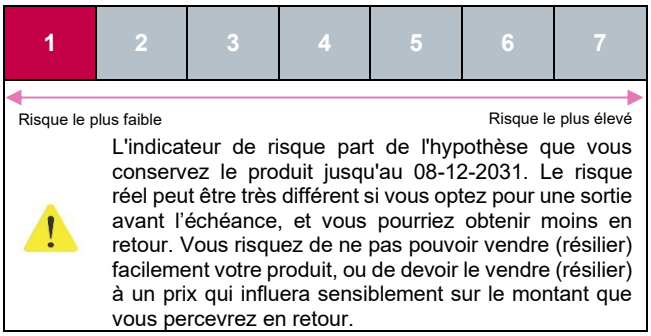
Si certains événements exceptionnels devaient se produire, le prospectus et les conditions du produit prévoient (1) des ajustements possibles apportés au produit et/ou (2) le remboursement anticipé du produit, décidé unilatéralement par l'initiateur du PRIIP. Ces événements sont détaillés dans le prospectus et les conditions du produit et ont trait principalement au(x) sous-jacent(s), au produit et à l'initiateur du PRIIP. Par exemple, cela pourrait être dû à un cas de force majeure, c'est-à-dire un événement externe qui n'est pas imputable au développeur de PRIIP et qui rend impossible l'exécution de ses obligations. Le rendement (le cas échéant) que vous recevez en cas de remboursement anticipé est susceptible de différer de celui indiqué ci-dessous et peut être inférieur au montant que vous avez investi. Tous les remboursements décrits dans ce document (y compris les bénéfices éventuels) sont calculés sur la base du montant nominal, à l'exclusion des coûts, des cotisations de sécurité sociale et des taxes qui s'appliquent à ce type d'investissement.

Investisseurs de détail visés : Ce produit est destiné aux investisseurs qui :

- souhaitent disposer d'un droit au remboursement du capital investi à l'échéance finale
- disposent de suffisamment de connaissances et d'expérience concernant les obligations et titres de créances structurés et, sur cette base, sont en mesure d'évaluer les risques et les avantages d'un investissement dans ce produit
- ont un horizon d'investissement de 5 ans (période de détention recommandée) en tenant compte d'un possible remboursement anticipé à partir de la 4e année

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 08-12-2031. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre (résilier) facilement votre produit, ou de devoir le vendre (résilier) à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que l'investisseur enregistre des pertes sur le produit en cas de mouvements sur les marchés ou en raison d'une absence de capitaux pour le paiement.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Vous avez droit à la restitution d'au moins 100% de votre capital investi. Quant à d'éventuels remboursements au-delà de ce pourcentage et à d'éventuels rendements supplémentaires, ils dépendent des performances futures des marchés et restent dès lors aléatoires. Cette protection contre des performances futures du marché n'est pas d'application en cas de sortie avant l'échéance finale. Vous ne subissez pas le risque de supporter des obligations ou engagements financiers supplémentaires, y compris des engagements conditionnels, en plus de votre investissement initial dans ce produit.
Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur.
Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : jusqu'à ce que le produit soit remboursé de manière anticipée ou arrive à échéance. Elle peut être différent selon le scénario et est indiqué dans le tableau. Exemple d'investissement : 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	En cas de remboursement anticipé ou à l'échéance
Scénarios			
Minimum	11 395 EUR. Le rendement n'est garanti que si vous détenez le produit jusqu'au remboursement anticipé ou à l' l'échéance finale. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions (Le produit arrive à échéance après 5 ans)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	9 438 EUR -5,6%	11 395 EUR 2,7%
Scénario défavorable (Le produit arrive à échéance après 5 ans)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	9 553 EUR -4,5%	11 395 EUR 2,7%
Scénario intermédiaire (Le produit arrive à échéance après 4 ans)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	9 715 EUR -2,9%	11 448 EUR 3,4%
Scénario favorable (Le produit arrive à échéance après 4 ans)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	9 859 EUR -1,4%	11 514 EUR 3,6%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. Les différents scénarios illustrent le rendement possible sur votre investissement. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Ce que vous obtiendrez dépendra de la durée pendant laquelle vous conserverez le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des conditions de marché extrêmes et il ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Que se passe-t-il si Belfius Financing Company et Belfius Banque ne sont pas en mesure d'effectuer les versements ?

Ce produit est garanti par Belfius Banque SA (le garant). En cas de faillite ou de restructuration (p. ex. bail-in) de l'émetteur ou du garant, en vertu de la directive 2014/59/UE, vous courez le risque que le capital initialement investi ne soit remboursé que partiellement, voire pas du tout.
L'exercice d'une mesure de résolution bail-in par l'organe de résolution en vertu de la directive 2014/59/UE peut porter sur la garantie fournie par Belfius Banque et avoir pour conséquence que vous ne pouvez plus invoquer la garantie fournie par Belfius Banque.
Le présent produit ne peut pas être considéré comme un dépôt et n'est dès lors pas protégé dans le cadre du système belge de protection des dépôts.

Que va me coûter cet investissement ?

Coûts au fil du temps
Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
La durée de ce produit est aléatoire étant donné qu'il peut être résilié à différents moments selon l'évolution du marché. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (remboursement anticipé et échéance). Dans le cas où vous choisissez de sortir avant l'échéance finale du produit, des coûts de sortie peuvent s'appliquer en plus des montants indiqués ici.
Nous avons supposé que :
- 10 000 EUR sont investis;
- Une performance du produit qui correspond à chaque période de détention présentée.

	Si le produit est remboursé à la première date possible (08-12-2030)	En cas de résiliation après 5 ans
Coûts totaux	235 EUR	285 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	0,3% chaque année	0,6% chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à l' échéance, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,21% avant déduction des coûts et de 2,66% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,35% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	35 EUR
Coûts de sortie	- Coûts de sortie dégressifs : • 3 % si la durée résiduelle est supérieure à 2 ans • 2 % si la durée résiduelle est strictement supérieure à 1 an, mais inférieure ou égale à 2 ans • 1 % si la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an - Un frais supplémentaire de max. 0,75% sur la valeur du produit calculée par Belfius Banque. - Des frais de courtage maximum de 0,60% sur les prix déterminés par Belfius Banque.	435 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,50% de la valeur de votre investissement par an. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez. Il s'agit d'une estimation des coûts récurrents liés à la gestion et à la distribution de ce produit.	50 EUR
Coûts de transaction	Nous ne facturons pas de coûts de transaction pour ce produit.	0 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer mon argent de manière anticipée ?

La période de détention recommandée du produit est jusqu'au 08-12-2031, ce qui correspond à l'échéance du produit.
La période de détention recommandée ci-dessus a été définie en fonction des caractéristiques du produit, notamment en tenant compte du ratio risque/profit.
Le droit au remboursement du capital investi n'est pas applicable dans le cas d'un désinvestissement avant la date d'échéance finale. l'échéance finale.
Le prix de vente effectif peut être consulté quotidiennement dans l'app Belfius Banque ou via Belfius Direct Net ou via votre agence.
La prix de vente effectif est la valeur du produit calculée par Belfius Bank réduite d'un frais supplémentaire maximum de 0,75 %.
Un ordre de vente peut être transmis quotidiennement via votre agence et les coûts suivants sont alors imputés : 0,60% de frais de courtage maximum, taxe sur les opérations de bourse, coûts de sortie dégressifs et toute autre taxe.
L'agence mentionnera toujours le montant net que le vendeur recevra.

Comment puis-je introduire une réclamation ?

Si vous avez une plainte, vous pouvez l'adresser en première instance à votre agence, à votre conseiller financier ou au service **Gestion des plaintes** (numéro de colis 7908), Place Charles Rogier, 11 à 1210 Bruxelles (*belfius.be/retail/fr/contact/plaintes*) ou par e-mail : *complaints@belfius.be*.
Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse, vous pouvez vous adresser à Belfius Banque SA, **Negotiation** (numéro de colis 7913), Place Charles Rogier, 11 à 1210 Bruxelles, ou par e-mail : *negotiation@belfius.be*.
Si vous ne trouvez pas immédiatement la solution auprès des services précités, vous pouvez vous adresser à l'**Ombudsman** en conflits financiers, North Gate II, boulevard du Roi Albert II 8, 1000 Bruxelles *(ombudsfin.be)*.

Autres informations utiles

Le prospectus daté du 19-05-2026 ('Notes Issuance Programme') et ses suppléments éventuels, approuvés par la FSMA, tout comme les 'Final Terms' en anglais (29-10-2026) et le résumé du prospectus en néerlandais et en français sont disponibles dans votre agence Belfius et sur www.belfius.be ou www.belfius-financingcompany.lu.